



Réunion N° 2 de la commission Réforme des lycées

Lundi 18 janvier 2010 Lycée Paul Guérin-NIORT

Présents :

JB Lepetz et M Vinel (IA-IPR), JL Chagnoleau (lycée Perrochon, Parthenay), T. Billaud (lycée de la Venise Verte), J Courtois (Lycée Jean Macé), D Suire et MN Chaton (Lycée de Melle), G Seignon (Lycée de Chef-Boutonne), E Keiser (Lycée Genevoix, Bressuire), T Audonet (lycée de la Venise Verte), E Sanchez (Lycée Paul Guérin), G Grether et Y Le Lann (Lycée de St Maixent) B Garcia (lycée agricole de Melle), D Toureau-Boisbient, C Arnaud, JP Reginensi, B Duquesme et M Aurand (CIO de Niort), P Mermet (Collège de Prahecq), Patrick Ancel (Lycée Paul Guérin et animateur de la commission), Thierry Roul (Lycée Gaston Barré et animateur de la commission).

Au vu de l'actualité, le sujet principal de la réunion est la réforme du LGT.

Par ailleurs, dans la perspective de la réunion académique du 26/01/10, les collègues du Nord ont souhaité se joindre à nous ainsi que les COP du secteur et le lycée Agricole de Melle pour cette réunion élargie et commune aux deux bassins. (le CR de la réunion est donc diffusé aux deux bassins)

A) Le point sur le calendrier

La réunion de la commission réforme des lycées est maintenue selon le calendrier initial mais l'horaire est modifié :

Réunion N°3 → le Mardi 26 janvier 2010 de 15h00 à 17h00, lycée de Melle

Réunion N°4 → vers la fin d'année scolaire pour faire le bilan de ce premier temps de la réforme (date à fixer ultérieurement)

B) Compte rendu de la réunion.

Les participants à la réunion sont unanimes pour souligner le manque d'informations depuis la dernière réunion de la commission (i.e. le 20/11/09).

Les proviseurs et les adjoints de LGT sont convoqués le 26/01/10 pour une réunion avec Mme La Rectrice à l'IA 79.

Très fort besoin exprimé d'informations sur la classe de seconde et les enseignements d'exploration car cela pose beaucoup de questions : Tous les lycées disposeront obligatoirement de PFEG et SES mais quelle offre d'autres options dans les établissements ?

Le document ONISEP orientation après la 3^{ème} est en ligne depuis vendredi soir (http://www.onisep.fr/guide/pdf/Guide3e_2010_Web.pdf) et apporte quelques précisions sur les options mais rien de définitif cependant ce qui n'est pas sans poser de problèmes puisque les réunions d'information dans les collèges débutent cette semaine et que nous ne sommes pas en mesure d'apporter toutes les précisions voulues.

Quelle va être la carte des options sachant que le document ONISEP stipule page 14 en bas de page : « **Attention tous ces enseignements ne sont pas forcément assurés dans votre lycée...** »

A quel moment aura-t-on connaissance des arbitrages sur la carte des options ?

Quelle démarche pour mettre en place la réforme avec aussi peu d'informations définitives, comment organiser les enseignements pour réussir la réforme, de quelle marge de manœuvre pouvons-nous disposer (règle de dédoublement des groupes restreints ? (labo)

Quelle organisation des stages passerelles et pour quel public ?

Forte interrogation sur les classes européennes qui ne sont pas mentionnées dans le document ONISEP ou il est juste question de DNL (page 11). Des informations font état du fait que les sections européennes et sportives ne seraient pas concernées par la réforme mais auraient l'an prochain des horaires communs au niveau académique ce qui n'est pas le cas actuellement.

La question des dotations sur les enseignements facultatifs est également posée. Ex : option théâtre facultative à 3h, l'horaire tombe à 1h30 si c'est dans le cadre des enseignements d'exploration.



Se pose également la question de savoir qui va assurer ces enseignements :

- Ex : Littérature et société : Prof de lettres ou prof d'histoire-géo ou prof de philo ?
 SES et PFEG : Prof d'économie-gestion ou prof d'histoire-géo ?
 Possibilité d'un enseignement conjoint.
 Cela dépendra sans doute des contenus mais on ne les connaît pas encore.

Au vu du peu d'informations dont nous disposons, il n'est pas possible matériellement de remonter les prépas avant les vacances.

Si la volonté est de réussir la réforme, il faut prendre le temps de faire les choses de façon posée, expliquer aux équipes et aux familles pour convaincre sans chercher à passer dans l'urgence et en force.

Il semble que quelques inspecteurs, sans doute faute d'informations sur la réforme, incitent les professeurs de leur discipline à insister pour obtenir des heures pour leur discipline (au détriment du projet collectif). Il y a là un danger : réduire cela à une lutte d'influence entre les disciplines surtout là où la réforme risque d'avoir un impact sur les postes...

Un tour de table permet à chacun de parler de la situation dans son établissement :

Venise Verte : Le manque d'information fait que pour le moment rien n'a bougé depuis la dernière réunion.

Jean Macé : Rien de neuf, la direction réfléchit sur un regroupement des classes visant à dégager des horaires, environ 4h par classe (2h assurées par le PP et 2 assurées par d'autres enseignants). Suppression de LV1 et LV2 et travail par groupes de compétences en anglais et allemand.

Melle : expérimentation en cours (MEIPPE) ce qui donne des moyens supplémentaires. Globalement l'approche des enseignants est bonne mais on note une radicalisation de ceux qui ne sont pas engagés. Actuellement exp sur ½ journée hebdomadaire pour l'accompagnement personnalisé (méthodologie, DEO, informatique). Les LV1 et 2 sont fusionnées.

Bressuire : Pas de réunion du conseil pédagogique, juste une lecture commune des documents avec les coordonnateurs des disciplines. Fusion LV1 et LV2 sauf espagnol et une grosse interrogation sur les options facultatives et els conséquences que cela va avoir.

St Maixent : Interrogation sur les dédoublements et prudence sur les moyens car manque d'informations sur le sujet ce qui bloque la préparation de rentrée. Il est en effet difficile de réunir les équipes en leur demandant de répartir des moyens dont on se sait rien à ce jour. Il n'y a pas de non à priori de la part des équipes. Fusion LV1 et LV2 en allé et GB, tous les élèves de seconde ont un tuteur et cela fonctionne bien.

Lycée Agricole : Les enseignements obligatoires sont déterminés par la formation et les enseignements facultatifs ne sont plus dotés en agricole. Il reste donc une interrogation sur le contenu des options. Comme il y a une seule classe de seconde, les groupes de compétences sont peu pertinents et le lycée souffre d'un réel manque d'informations sur le sujet.

CIO : Le choix des options étant élargi, le choix des familles s'en trouve lui aussi élargi mais pas d'informations sur les contingentements. Comment va se faire l'offre des enseignements : selon la demande des familles ou selon l'offre des enseignements ? Quand aura-t-on l'information à ce sujet pour répondre aux inquiétudes des professeurs de 3^{ème} et des familles ?

Paul Guérin : attente d'informations fiables sur la carte des formations. Il est difficile de faire vivre le conseil pédagogique (raison syndicale entre autres) et ce d'autant plus que les décisions arrêtées sur l'offre de formation pourraient avoir des conséquences en terme de postes (sur les STI par exemple). Il n'y a pas de visibilité sur le futur bac.

Parthenay : Le conseil pédagogique n'a pas fait l'objet d'une désignation du CDE mais du volontariat et fonctionne assez bien. Une réunion a été l'occasion de procéder à une première répartition sur une base inspirée des textes tels que nous les connaissons à ce jour. Les questions qui se posent demeurent : quel devenir après la seconde pour préparer les élèves ? Quelle marge de manœuvre dans la dotation globale pour assurer l'accompagnement ? Actuellement tutorat pour les élèves de seconde et angoisse des professeurs de ne pas connaître les programmes.



En conclusion, les participants à la réunion s'accordent sur plusieurs points :

1) **BESOIN DE TEMPS POUR TRAVAILLER**

2) **QUESTIONS PRIORITAIRES** :

- a. Quel est le calendrier de la réforme ? (date de retour des prépas, sortie des contenus etc..)
- b. Quelles options dans quels établissements ? (pour pouvoir répondre sur la carte des formations)
- c. Quid du contingentement des enseignements optionnels ? Quel impact sur les affectations ?
- d. Quid des sections européennes et sportives ?
- e. Quels contenus des enseignements ? (pour savoir qui assure les services et rassurer les équipes)
- f. Quel sera le sort du privé dans cette réforme ? (le privé avec les mêmes règles que nous ?)
- g. Quelle formation pour les professeurs et avant ou après les ½ journées banalisées ?

Dans l'idéal, il serait souhaitable que la réunion du 26/01/2010 puisse apporter des réponses à ces questions.